



Rubrique: Faillites

Sous-rubrique: Suspension de la procédure de faillite

Date de publication: SHAB, KABVS - 02.11.2018

Numéro de publication: KK03-0000001663

Canton: VS

Entité de publication:

Offices des poursuites et faillites du district de Sion, Rue des Vergers 1, 1950 Sion

Suspension de la procédure de faillite CALVENTIS SA

Débiteurs:

CALVENTIS SA

Avenir, 1950 Sion

Suisse

Date de décision de la dissolution : 02.08.2018

Date de suspension: 24.10.2018

Montant de l'avance de frais: CHF 4'000

Remarques juridiques:

La faillite est clôturée si, dans le délai indiqué, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

Publication selon les art. 230 et 230a LP.

Dans ce même délai, les débiteurs et les personnes qui détiennent des biens à quelque titre que ce soit sont tenus, sous peine de droits (art. 324 CP) de s'annoncer à l'Office soussigné.

Délai : 10 jours

Fin du délai: 12.11.2018

Point de contact:

Offices des poursuites et faillites du district de Sion Rue des Vergers 1 1950 Sion